

Débat sur l'école

Collège Edouard Herriot
60180 Nogent sur Oise

Présents le mardi 9 décembre 2003 : 4 parents dont un industriel, 3 élèves, 35 enseignants, 10 personnels administratifs
Présents le samedi 13 décembre 2003 : 4 parents dont 1 industriel, 1 élève, 25 enseignants, 9 personnels administratifs, 1 élu

Sujet retenus : 1,5, 22

Synthèse des deux demi-journées

Sujet 5 : quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité ?

Base de départ

Le sujet s'appuyait d'abord sur le texte de 1997 sur le rôle de l'éducation nationale « sa mission consiste à instruire, à contribuer à l'éducation et à former les élèves en vue de leur insertion professionnelle ». Le rôle des enseignants s'articule autour de ces trois objectifs majeurs : INSTRUIRE, EDUQUER, INSERER. De nombreuses questions se sont posées quand à la part à accorder à chacun de ses trois domaines. Pour beaucoup la partie éducation prend le pas sur l'instruction. D'un autre côté, la connexion entre instruction et insertion apparaît insuffisante du point de vue du monde des entreprises.

Le sujet amène aussi à s'interroger sur la raison d'un même modèle de collège. La loi de 1975 sur le collège unique avait abouti à une charte des programmes. Le principe de base demeure le même « bien apprendre ce qu'il n'est pas permis d'ignorer ».

Constat :

Le consensus s'est fait rapidement quant aux critères fondamentaux de savoirs des élèves du collège « savoir parler et écrire le français, l'initiation à deux langues étrangères, savoir mesurer calculer, se repérer dans le temps et l'espace, faire preuve de discipline mentale, physique et artistique. Les savoirs fondamentaux proposés par le collège n'ont guère besoin d'être changés en dehors de quelques modifications. Les quatre années au collège sont en effet le moment où les élèves pourront découvrir et pratiquer des actions qu'ils ne referont ou reverront peut-être plus ensuite.

Le comportement apparaît comme un problème essentiel « peut instruire sans éduquer ». Le travail d'instruction implique en effet le respect de règles, le respect de l'enseignant, du personnel de l'établissement, de savoir vivre en communauté (tolérance et citoyenneté). Les professeurs et notamment les professeurs principaux consacrent énormément de temps à recadrer leurs élèves dans le respect de la discipline. Les avis divergent quand à l'importance du phénomène, alors que les statistiques font état d'une explosion des incivilités dans les établissements actuellement.

La présence de peu de parents d'élèves montre un fort désintéressement et désinvestissement des parents. La crise sociale et économique a abouti à des changements, voir des pertes de repères sociologiques graves (le cas des enfants qui sont les premiers à se lever alors que les parents chômeurs dorment ...) Les enfants ne reçoivent donc pas d'exemples venus d'en haut et plus généralement, il y a une influence de la société (télé, médias, publicité...).

Pistes de réflexion :

Comment s'assurer de la maîtrise du socle commun ?, car les élèves qui ne réussissent pas les tests d'évaluations entrent quand même en sixième, où ils reçoivent des connaissances via des programmes conçus pour le bon endroit mais pas pour eux.

Ne pensez-vous pas que l'école, pour mieux fonctionner, doit construire les conditions de son fonctionnement ?

Plus de personnels ne permettrait-il pas de résoudre une partie des problèmes liés au comportement ?

Y a-t-il des disciplines d'enseignement mieux adaptées pour l'éducation des élèves ?

Faut-il abaisser l'âge obligatoire de la scolarité ? La période 14-16 ans (souvent passée au collège) représente pour certains élèves un âge de démobilité, qui gêne une éventuelle reconversion dans les filières professionnelles

Réponses sur le sujet 5

Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

Le collège est défini comme un lieu où doit s'exprimer l'égalité des chances de tous les élèves, tant dans le domaine de l'instruction que de l'éducation ; la diversité des enseignements dispensés prend en compte l'hétérogénéité du public, pour guider l'élève sur le chemin de la réussite. Le collège est le lieu où l'élève est confronté à une culture commune (pour certains une occasion unique).

L'ensemble des participants est unanime pour dire que les savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, se comporter) doivent être acquis dès l'entrée au collège. Ce dernier est un lieu de réinvestissement, d'approfondissement et de perfectionnement de ces savoirs et non pas le lieu d'acquisition. Une solution est proposée : les tests d'évaluation 6^{ième} reportés à la fin CM2 afin de détecter les élèves non aptes à l'entrée en 6^{ième} ; pourquoi ne pas créer un palier de mise à niveau pour ces élèves, plutôt que de les envoyer au collège en situation d'échec.

Certains élèves à l'issue du collège quitteront l'enseignement général pour l'enseignement professionnel. Certaines actions (4^{ième} SAS, 3^{ième} Ins.) permettent à des élèves en grande difficulté dans le « système classique » de découvrir le milieu professionnel. Ces démarches sont d'une utilité reconnue, cependant une dérive pourrait apparaître si chaque élève en difficulté (pour diverses raisons) se trouvait placé dans ce système ; les élèves peuvent se tromper et on ne peut demander à un élève de 14 ans de choisir une orientation professionnelle de laquelle il ne pourra se détacher. Un enseignement général (même adaptable) doit être maintenu, le collège doit être un lieu de découverte du milieu professionnel (attention au cloisonnement).

L'ensemble des participants affirme qu'il ne faut pas remettre en cause le collège unique : de qualité reconnue, de nombreux savoirs y sont abordés grâce à la diversité des enseignements (savoirs être/savoirs faire). Même si des aménagements sont nécessaires (découverte du milieu professionnel), les connaissances, compétences et règles de comportement acquises au collège sont une chance pour tous et en aucun cas il faut remettre en cause la scolarité obligatoire.

Un problème majeur et récurrent apparaît : le crédit insuffisant accordé par les familles à l'institution scolaire (tant du point de vue pédagogique qu'éducatif). En effet, beaucoup d'actions mises en places par les personnels sont annihilées par les parents (par opposition ou absences) : peu de parents aux remises des bulletins, des difficultés pour un suivi éducatif collège maison, manque de référent et d'échelle de valeur pour les élèves, et opposition des familles aux décisions de l'équipe éducative (redoublement ou sanctions). Une solution est apparue, le développement du tutorat et un poids accru du corps éducatif : tout en tentant d'impliquer davantage les familles dans l'éducation des enfants, laisser moins de liberté aux familles dans les décisions pédagogiques (moins aptes à juger du niveau des élèves que les professionnels de l'éducation).

En conclusion, nous avons établi qu'à l'issue de sa scolarité au collège l'élève doit être autonome, cultivé et éclairé (conscient des choix qui lui sont offerts).

Sujet n° 1 : « Quelles sont les valeurs de l'Ecole Républicaine et comment faire en sorte que la société les reconnaisse ? »

Il est tout d'abord important de noter ici en introduction qu'étant donné le temps limité et l'étendue du sujet, les propositions notées ci-dessous ne sont que des pistes de réflexion et ne peuvent en aucun cas être considérées comme des réponses et des solutions bien définies.

Quelles valeurs Républicaines pour l'Ecole ?

Le groupe de débat a tout d'abord souligné que les valeurs Républicaines qui doivent être présentes à l'école sont tout simplement contenues dans la devise du pays : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Ces trois valeurs (auxquelles s'ajoute la laïcité que nous évoquerons plus bas) appellent tout d'abord à évoquer le respect de chacun.

Comment inculquer le respect à des jeunes de tous horizons, ayant un vécu familial différent ?

Il est apparu au terme des discussions que, tout d'abord, il n'est pas de l'unique responsabilité de l'Ecole de l'inculquer. Si le professeur parvient, porte fermée, à obtenir un semblant de respect, probablement par peur de sanctions éventuelles, force est de constater qu'une fois dans les couloirs les formes d'irrespect sont nombreuses, que ce soit envers les adultes ou, plus souvent encore entre élèves.

Dès lors, qu'est-ce qu'inculquer le respect ? Est-ce par d'illusoires cours d'éducation civique, tournant souvent plutôt au cours d'instruction civique, que l'on peut y parvenir ? Tous s'accordent à dire que ce rôle d'apprentissage du respect est bien **dévolu à l'ensemble de la communauté éducative**. Dès lors pourquoi sont-ce bien souvent uniquement les professeurs d'Histoire-Géographie qui assurent ces heures d'éducation civique ? Mais surtout, au delà, cette forme (heure de cours) est-elle viable et efficace ?

Les participants au débat ont insisté sur la nécessité d'un apprentissage par l'exemple, dont la condition sine qua non est, bien sûr, un **discours clair et identique tenu par tous**.

Cet apprentissage doit également passer par une véritable **responsabilisation de l'élève**. Pour cela, un changement des pratiques semble nécessaire. Ne serait-il pas possible d'instaurer un système où chaque élève, à tour de rôle se verrait responsable, par exemple, de la propreté de la classe, de la bonne tenue dans les couloirs etc..., tout comme cela se fait, par exemple pour le cahier de texte de la classe... ? Cependant ces propositions demandent à être creusées...

Egalement, ne serait-il pas possible **d'intégrer dans les bulletins**, et ceci dans chaque matière, une case comportement ou acquisition des valeurs citoyennes... Bien sûr cela demande aussi un travail de formation auprès des enseignants, afin qu'ils soient aptes à apprécier réellement la réalité des progrès et des efforts faits par l'élève pour l'acquisition de ce « savoir être ».

Mais former au respect de l'autre, c'est avant tout former un citoyen responsable, capable d'exercer son libre arbitre, de faire des choix raisonnés. Pour parvenir à ce but l'Ecole doit favoriser la **réalisation de chacun**, d'un point de vue tant personnel que professionnel. Elle doit donc être **garante d'une réelle égalité des chances** pour les enfants la fréquentant. Cela est-il actuellement réellement le cas ?

L'égalité des chances.

Le premier constat qui est ressorti des diverses discussions est que le Collège Unique ne semble pas répondre à cette nécessité d'une réelle égalité des chances.

En effet, en raison d'un regard dévalorisant de la société, mais également de certains professionnels de l'éducation, sur certaines filières, les élèves sont trop souvent **orientés par l'échec** (concourant par là même à cette vision dévalorisante de la filière).

Est-ce réellement respecter l'égalité des chances ainsi que la liberté de chacun que de pousser un élève jusqu'au brevet, par exemple, ou dans une filière « *soit-disant* » meilleure pour lui quand il ne s'agit pas là de son vœu personnel.

Dès lors plusieurs participants à ce débat ont souligné qu'une orientation dès la cinquième n'est absolument pas, au contraire, incompatible avec une réelle égalité des chances. Tous les élèves ne sont pas identiques, n'ont pas les mêmes capacités ni les mêmes aspirations, et respecter leurs différences c'est aussi **cesser de vouloir les fondre dans un moule identique pour tous...**

Sur ce thème de l'égalité des chances, des pistes, parfois utopistes mais qui présentent l'avantage d'encourager à la réflexion, ont été débattues.

L'une d'entre elles, soulignait la nécessité de repenser dans son intégralité le système éducatif français. Actuellement, celui-ci, en évaluant les résultats et non les efforts et le travail accompli, s'inscrit encore dans une vision élitiste de l'Ecole.

Afin de mieux respecter le rythme de chacun et sa capacité différente à évoluer, ne serait-il pas bon de moduler les heures de cours en fonction des besoins réels de l'élève et ce jusqu'à obtention d'acquis indispensables préalablement fixés ?

Un tel système valoriserait par là la motivation et les efforts de l'élève. Il nécessiterait par contre plusieurs éléments qui en font, à l'heure actuelle une proposition difficile à mettre en place :

- Une véritable évaluation des connaissances et des savoirs non encore acquis, ainsi que des savoirs faire acquis ou à acquérir, ce afin d'établir les lacunes de chaque élève, dans le but de pouvoir réellement évaluer sa progression.

- Un fonctionnement non plus en groupe classe, mais en groupe de besoins (variables selon les matières et les progrès de chacun), ainsi qu'une organisation non plus en niveaux (sixième, cinquième...) ou en cycles, mais plus lâche, moins stricte, avec des objectifs à atteindre, ces objectifs pouvant être atteints dans des temps variables selon les élèves.

- Ceci implique donc plus d'heures en mathématiques pour un élève n'ayant pas tous les acquis nécessaires mais parallèlement peut-être moins d'heures en français pour ce même élève, si dans cette matière les exigences sont acquises.

Une telle modularité pose bien sûr de gros problèmes matériels, de formation des enseignants à de nouvelles pratiques, ainsi que des limites liées à la motivation réelle de l'élève et à l'évaluation de celle-ci, limites qui n'ont pas manqué d'être soulignées lors des débats.

Cependant, sans être nécessairement aussi radical il semble important de **prendre réellement en compte les efforts fournis par l'élève, sa progression** (problème de l'évaluation uniquement par la note). Aussi peut-être serait-il envisageable que chaque élève dispose d'une fiche, le suivant tout au long du collège, sur laquelle apparaîtraient acquis et non acquis, progression, motivation etc...

Laïcité et mixité.

Ces deux sujets ont été moins débattus, l'ensemble des personnes présentes partageant des avis relativement proches.

Sur la laïcité, tous s'accordent à y reconnaître l'une des **valeurs fondamentales que doit imposer la République**. Tout signe d'appartenance favorisant l'identification à un groupe, les signes religieux à l'école encouragent donc une mise à l'écart, volontaire, ou non de certains élèves qui semble **incompatible avec la mission d'intégration** que peut remplir l'Ecole. A noter également ici que les marques qui se multiplient sur vêtements et accessoires scolaires

participent aussi de cette différenciation, pas toujours bénéfique au respect de l'autre ni à la construction d'une pensée libre de toute influence consciente ou non.

Si la question d'un possible retour du port de la blouse a plutôt fait sourire les personnes présentes, tant il semble illusoire de vouloir par ce moyen empêcher la société de consommation d'entrer au collège, la question du port de signes religieux a, par contre, suscité des réflexions prudentes mais néanmoins sans ambiguïté.

Les participants ont rappelé que dans le cas, notamment, du voile islamique, ne se pose pas uniquement un problème religieux mais bien un problème plus complexe au cœur duquel se trouve la **reconnaissance du statut de la femme dans la société**.

Cependant les participants ont insisté sur la nécessité d'une interdiction dans les bâtiments du port de tout signe religieux afin de garantir la **neutralité** de l'Ecole. De plus a été souligné le fait que le port de tout couvre-chef représente un **manque de politesse** dans les règles de bienséance françaises et que donc en tant que tel doit être proscrit.

Enfin a également été souligné qu'une laïcité digne de ce nom doit faire l'objet d'un **apprentissage**, afin qu'existe une réelle connaissance de toutes les religions, ce par une place dans les programmes (ce qui est déjà le cas).

Sur le thème de la mixité, les personnes présentes se sont montrées dans l'ensemble favorables à son maintien, parce qu'elle semble **essentielle à la construction** réelle de l'individu. De plus l'abolir ne reviendrait-il pas à « entrer dans le jeu » de personnes désirant mettre les femmes en marge de la société ?

Par contre la prise en compte de la différence garçon / fille ne pourrait-elle pas exister par un aménagement du système, permettant à l'occasion, de façon plus ou moins régulière des temps non mixtes (exemple dans le cas d'une intervention sur le S.I.D.A. au collège, afin de libérer plus facilement la parole), le fait de se retrouver parmi ses pairs contribuant également la construction d'une identité ?

En conclusion les personnes participant a ce débat ont tenu à rappeler que ce n'est **pas à l'Ecole que doivent se régler tous les problèmes**, l'Ecole n'étant que le lieu où se révèlent, avec peut-être plus d'intensité qu'ailleurs, des tensions existantes à l'extérieur des établissements scolaires.

De la même façon ce n'est pas uniquement à l'Ecole d'affirmer les valeurs de la République, mais **c'est bien à la République elle-même de réaffirmer les valeurs qui la fondent** en n'hésitant pas à punir toute transgression de ces principes...

Sujet 22 : comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

1 Qu'est ce que le métier d'enseignant à l'heure actuel ?

a / la mission du professeur

D'après le BO n°22 du 22 mai 1997 « instruire, contribuer à l'éducation et à l'insertion sociale et professionnelle des élèves qui lui sont confiés ».

b / évolution du métier

Plusieurs facteurs influencent la pratique plus ou moins difficile du métier de professeur(chronologie, géographie(ZS,ZEP), niveau social, niveau de classe).De plus il y a plusieurs catégories d'enseignants et ce métier diffère énormément.

Un métier diversifié : Tutorat, études dirigées, itinéraires de découvertes, etc ..., on en demande plus aux professeurs, il persiste donc un problème d'accumulation.

Un métier de collaboration : Le professeur aujourd'hui est amené à travailler en partenariat. La transdisciplinarité et la pluridisciplinarité sont de rigueur avec une adaptabilité des manuels. Cependant, ce partenariat est plus issue d'une obligation ministérielle(cf programmes) que d'une volonté du corps enseignant, qui **accumulent les différentes tâches sans avoir de réels moyens.**

Un métier éducatif : La transmission du savoir est de plus en plus difficile du fait de l'aspect relationnel avec les élèves. Ceux-ci sont moins réceptifs, moins intéressés, demandent de l'utile. L'enseignant se doit de captiver les élèves en s'adaptant pour rapprocher son enseignement de ce que vivent les élèves. Ils sont blasés et ne s'intéressent à presque rien même s'ils sont dans l'ignorance. Le professeur doit donc amener les élèves à se transformer et à évoluer.

Un métier d'adaptation : Les programmes donnent des objectifs mais les enseignants doivent s'adapter. A eux de chercher les sujets, les exercices motivant les élèves. L'évolution des manuels scolaires sont plus attrayants avec des approches variées, **mais il reste difficile de faire gagner une classe en autonomie et de ne pas l'infantiliser.** Cette adaptabilité permanente résulte dans la difficulté des élèves, des différences entre les matières et de leur application à travers les outils donnés aux professeurs mais aussi par la formation dispensée à ces enseignants.

C / conclusion

Le constat général sur le métier de professeur , c'est une profession dégradée et en adaptation permanente où l'on demande de plus en plus d'action différentes avec des élèves de plus en plus difficiles.

La formation des enseignants

Constat

D'après le BO n°22 du 22 mai 1997 « le professeur doit avoir bénéficié d'une formation et acquis des compétences relatives à chacun des trois aspects de sa mission(...). Cette formation se concrétise par une formation initiale(...), mais surtout une formation continue(...) au cours de sa carrière.

La formation initiale

Il n'existe pas de formation sur le terrain sauf en première année d'IUFM. **On constate un fort décalage entre l'apprentissage en IUFM et la réalité du terrain.** La formation n'est que d'une année pour trois années d'études, ainsi **décalage lorsque les jeunes enseignants se trouvent parachutés dans des ZEP.** Peu d'université propose une pré professionnalisation dès la première année à l'université, comme celle du CAPEPS. Cependant les IUFM ont le mérite d'exister.

La formation continue

Elle diffère selon les matières. En EPS elle prend en compte les besoins des élèves et non plus l'activité. Dans les autres disciplines, il s'agit des besoins propres aux enseignants dont les thèmes sont redondants. Ces stages de formations **donnent des pistes et très peu de contenus, ils stimulent l'innovation et la créativité mais sont trop courts.**

La formation initiale et continue ne répondent pas à tous les besoins.

Essai de remédiation sur la formation

1. créer un module pré professionnel de l'enseignement dès la première année de l'université qui durerait jusqu'au concours afin d'aborder le métier de professeur pendant quatre années au lieu d'une. Les thèmes abordés pourraient être « la gestion d'une classe, la pédagogie, les connaissances relatives à l'enfant, les élèves difficiles, les ZEP et les ZS,... »
2. avoir une expérience de la vie scolaire obligatoire pour le concours
3. stages en situations plus longs et diversifiés (collège, lycée, ZEP...)
4. replonger les formateurs IUFM sur le terrain

5. les enseignants en poste prennent part à la formation en IUFM

le recrutement des enseignants

Du côté du recrutement , plusieurs dysfonctionnements sont constatés dus à des problèmes de budgets. Pas assez de professeurs et trop d'effectif dans les classes, le recrutement de contractuels et un concours pas assez professionnel et de qualité puisque l'on peu enseigner avec seulement un bac, un brevet d'état du 2^{ème} degrés ou bien de l'expérience dans la fonction publique.

Le parachutage des néo-titulaires dans des établissements difficiles voir très durs où la première année est souvent une période de découverte, d'exile, d'insertion et de relation avec les élèves.

Le recrutement des enseignants sur l'obtention du concours reste trop dispersé et la nomination des nouveaux enseignants sur des postes difficiles est à éviter.

Essai de remédiation sur le recrutement

1. pour le concours le minimum exigible est une licence
2. rendre le concours plus attractif et motivant (concours académiques égal stabilité géographique ?)
3. avantages de carrières pour les académies déficitaires
4. rendre les établissements difficiles plus attractifs(allègement des effectifs, avantages de carrière, parrainage des nouveaux par les anciens)
5. prévoir après l'obtention du concours des stages plus longs et plus diversifiés

l'évaluation de l'enseignant

Pour les enseignants, **leur inspection n'est pas assez constructive**, elle se devrait d'être avant tout un conseil plus qu'une évaluation, sans un aspect de répression. Les inspections sont trop peu nombreuses et disposer d'inspecteurs qualifier pour chaque discipline. L'évaluation reste à l'appréciation de l'inspecteur et la note administrative n'a qu'un rôle mineur. Le chef d'établissement ne peut avoir un rôle d'évaluation du travail des enseignants(cf. évaluation au mérite).

Essai de remédiation sur l'évaluation des enseignants

1. faire des inspections plus fréquentes et sous formes d'évaluations formatives
2. plus de clarté dans l'évaluation de l'inspection et ses critères
3. revaloriser l'inspection par rapport à l'ancienneté
4. un inspecteur propre à chaque corps d'enseignement, à chaque discipline
5. Délivrance de la note administrative après un entretien individuel annuel (sous forme d'échange) avec le chef d'établissement afin d'exposer les objectifs et les réalisations

Organisation de la carrière des enseignants

Maintien de la Cessation Progressive d'Activité pour les enseignants en fin de carrière

Possibilité pour ceux qui le souhaitent :

- d'accéder plus facilement à l'enseignement dans d'autres établissements que le collège ou le lycée (ex. IUFM, Université)
- de diminuer des heures effectives classes pour les échanger par du tutorat élève et jeunes enseignants.